



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Barthélemy-Joliette tenue le 30 mai 2023 au local 132.

Sont présents :

MEMBRES DU CONSEIL

Parents

Annie Bilodeau (présidente)

Mathieu Joyal (vice-président, représentant au comité des parents)

Christine Jodoin

Bianca Bourbeau

Ahmed Yahiouche

David Richard

Substituts parents

Véronique Racine

Annie Blouin

Personnel

Carl Geoffroy (enseignant)

Robert Chamberland(enseignant)

Isabelle Cossette (enseignante)

Yves Thibault (enseignant)

Vacant (professionnel)

Annick Martin (soutien)

Personnel substitut

Élèves

Janie Langlois

Laurie-Ann Dallaire

NON-MEMBRES DU CONSEIL

Équipe de direction

Robert Jacob (direction d'établissement)

Caroline Rondeau, (direction adjointe, adaptation scolaire et Intervalle)

Mathieu Aubin (direction adjointe, 2^e cycle)

Pierre-Olivier Demers Giroux (direction adjointe, 1^{er} cycle)

Mélanie Beausoleil (gestionnaire administrative)

Secrétaire

Karine Savard

Invités

Personnes du public

Annie Blouin

La séance est ouverte à 18 h 01.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est mentionné que le point 7.16 sera présenté par la direction adjointe du 1^{er} cycle. Il est proposé par Mme Jodoin et secondé par M. Joyal d'adopter l'ordre du jour :

- Tel que proposé
- Modifié

CEBJ-230530-056

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mars 2023

Considérant que les membres ont reçu le procès-verbal par courriel avant la séance, il est demandé si celui-ci convient à tous les membres.

Il est proposé par Mme Martin et secondé par Mme Jodoin d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CEBJ-230530-057

3. Question du public

Pas de question du public et aucune question n'a été reçue par courriel.

4. Point de la présidence

Aucun point.

5. Point(s) du représentant au comité de parents

Le représentant au comité de parents informe les membres des sujets abordés lors de la dernière rencontre. Celui-ci mentionne qu'il n'a reçu aucune demande de la part des membres au sujet du courriel de consultation qui leur a été transmis. Il est mentionné qu'advenant le cas, il sera toujours possible de transmettre une demande avant le 14 juin 2023 au comité.

6. Point(s) des représentants des élèves

Aucun point.

7. Attributions du conseil

7.1. Activité avec ou sans dérangement

Considérant que le document a été transmis aux membres par courriel avant la séance, certaines questions sont posées.

Il est demandé si les activités pour l'année scolaire 2023-2024 seront resoumises au conseil d'établissement lorsque les éléments se préciseront (coût, dates). Considérant que la majorité des coûts sont issus des budgets de l'école, considérant que les coûts assumés par les parents sont sur une base de participation volontaire et considérant que les parents concernés recevront toute l'information avant l'activité, celles-ci ne seront pas présentées à nouveau. L'organisme de participation sera informé des dates lorsqu'elles se préciseront afin d'avoir leur approbation quant au dérangement à l'horaire que ces activités pourraient occasionnées.

Une question est posée en lien avec la sécurité lors des activités. Il est répondu que pour les activités hors-Québec, le CSS des Samares demande qu'au moins un des accompagnateurs soit formé comme secouriste CNESST. L'école demande aux responsables de ces activités d'en avoir 2 dans la mesure du possible et qu'au minimum 2 accompagnateurs soient présents lors des sorties. Des règles sont établies et communiquées aux élèves lors des sorties. Il est mentionné que la sécurité lors des activités pourrait être abordée lors d'une prochaine séance du conseil d'établissement.

Quelques coquilles sont relevées dans le document.

Il est proposé par M. Chamberland et secondé par M. Joyal d'approuver les demandes d'activités avec ou sans dérangement.

CEBJ-230530-058

Suite à la séance et aux inquiétudes de certains membres en lien avec les frais qui pourraient être chargés aux parents, voici quelques précisions qui ont été obtenues auprès des organisateurs des activités :

85 : aucun frais chargé aux parents (coquille dans le tableau)

86 : aucun frais chargé aux parents

#106 : une demande de dépense au fond 9 sera soumise au conseil d'établissement et il y a une possibilité qu'un montant soit chargé aux parents. La responsable tentera de couvrir le maximum de frais avec le fond 9. Advenant que des frais soient chargés aux parents, les membres du conseil d'établissement seront informés du montant quand il sera connu.

#112 : une demande de dépense au fond 9 pourra être demandée en fonction du moment de l'activité (journée de classe ou journée pédagogique) pour le transport. La responsable tentera d'aller sur des sentiers où l'accès est gratuit afin de ne pas avoir de frais à charger aux parents. Si des frais devaient être chargés, le conseil d'établissement sera informé de ceux-ci.

#115 : Aucuns frais ne seront chargés aux parents puisque tous les frais sont assumés par le programme « *Fillactives* ».

#116 : Cette activité est encore en élaboration. Si des frais devaient être chargés aux parents, le conseil d'établissement sera informé de ceux-ci, mais nous souhaitons ne pas avoir à charger de frais.

7.2. Activités approuvées par courriel

Considérant que certaines activités devaient être approuvées avant la séance du conseil d'établissement, trois courriels ont été transmis aux membres, à des moments différents, afin de les faire approuver avant la tenue des activités. Les membres sont informés des résultats obtenus.

- Courriel du 4 avril 2023 : ajout de 4 parties de soccer pour les élèves en Sport-études soccer de secondaire 1 et 2.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 4

Approuvé par 9 membres sur 13, dont 5 parents. Résolution : **CEBJ-COURRIEL-230404-007**.

- Courriel du 23 avril 2023 : ajout d'un tournoi pour l'équipe juvénile de basketball parascolaire et amendement de l'activité #73 pour inclure des élèves de secondaire 3.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 4

Approuvé par 9 membres sur 13, dont 5 parents. Résolution : **CEBJ-COURRIEL-230412-008**.

- Courriel du 1^{er} mai 2023 : ajout d'un tournoi amical pour les élèves en concentration soccer de secondaire 1 et 2.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 4

Approuvé par 9 membres sur 13, dont 4 parents. Résolution : **CEBJ-COURRIEL-230501-009**.

7.3. Campagnes de financement

Considérant que la documentation a été transmise aux membres avant la séance, quelques échanges ont lieu sur certains projets.

Il est proposé par Mme Jodoin et secondé par Mme Martin d'approuver les demandes de campagnes de financement.

CEBJ-230530-059

7.4. Demandes de dépenses au fond 9

Considérant que le document a été transmis par courriel, une question est posée en lien avec la provenance des fonds pour la demande #8. Il est mentionné que les fonds proviennent principalement des recettes des campagnes de financement déjà autorisées par le conseil d'établissement qui sont liées à la dépense demandée et peuvent également provenir de dons.

Il est proposé par Mme Jodoin et secondé par M. Richard d'approuver les demandes de dépenses au fond 9.

CEBJ-230530-060

7.5. Horaire et activités lors de la semaine d'examen

Considérant que les membres ont reçu par courriel le document, des précisions sont demandées sur le moment où aura lieu le gala des sextants.

Il est proposé par M. Chamberland et secondé par Mme Martin d'approuver l'horaire et les activités lors de la semaine d'examen.

CEBJ-230530-061

7.6. Compte-rendu hygiénistes dentaires

Le compte-rendu ayant été transmis avant la séance aux membres, la direction informe les membres que les hygiénistes dentaires seront de retour l'an prochain. Après consultation auprès des enseignants, le moment ciblé sera en début de 3^e étape. Quelques échanges ont lieu au sujet du projet.

7.7. Cours d'été – Délégation de pouvoir

Considérant qu'un document a été transmis aux membres avant la séance, il est proposé par Mme Cossette et secondé par Mme Bourbeau d'approuver la demande de délégation de pouvoir au Centre de service scolaires des Samares pour mettre sur pied une école d'été.

CEBJ-230530-062

7.8. Projet éducatif

Considérant que les documents ont été transmis aux membres avant la séance, la direction adjointe en adaptation scolaire fait le point sur l'avancement de celui-ci. Il est mentionné qu'une rencontre aura lieu le 12 juin prochain avec une chercheuse et le comité afin d'analyser les résultats et mettre en place des objectifs réalistes et concret en lien avec le climat relationnel, pédagogique et évaluatif.

Il est aussi mentionné que l'école souhaite, entre autres, miser sur des activités afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des élèves. Ceux-ci ont également nommé qu'ils veulent être davantage consultés sur certains éléments mis en place par l'école.

7.9. Bilan COSP, Réseau, PIMS

Considérant que les documents ont été transmis aux membres avant la séance, la direction adjointe en adaptation scolaire fait un résumé de ce qui a été fait cette année. Celle-ci informe les membres que la même programmation sera reconduite l'an prochain. Il est demandé par un membre, s'il serait pertinent d'intégrer certains ateliers du Carrefour Jeunesse Emploi pour les élèves façon systématique pour les élèves. Le CJE fonctionnant plutôt sur une base volontaire, il est fait mention que cette année celui-ci a été très présent à l'école auprès des jeunes et travaille en collaboration avec les TES de l'école.

7.10. Calendrier scolaire (amendement)

Considérant que le calendrier a été transmis aux membres avant la séance, il est expliqué que quelques coquilles s'étaient glissées dans la version présentée lors de la séance précédente. Il est proposé par M. Chamberland et secondé par M. Yahiouche d'approuver l'amendement du calendrier scolaire 2023-2024.

CEBJ-230530-063

7.11. Plan d'effectifs

Considérant que le document a été transmis aux membres avant la séance, la gestionnaire administrative demande si certains membres ont des questions. Aucune question n'est posée. Il est proposé par Mme Cossette et secondé par Mme Jodoin d'approuver le plan d'effectifs.

CEBJ-230530-064

7.12. Matériel scolaire périssable

Considérant que le document a été transmis aux membres avant la séance, la gestionnaire administrative demande si certains membres ont des questions. Aucune question n'est posée. Il est proposé par Mme Martin et Mme Bilodeau d'approuver le matériel scolaire périssable.

CEBJ-230530-065

7.13. Frais généraux et frais chargés aux parents (lettres types)

Considérant que les documents ont été transmis aux membres avant la séance, la gestionnaire administrative demande si certains membres ont des questions. Elle mentionne que la majorité des cahiers qui seront utilisés l'an prochain ont été uniformisée par niveau et par matière, mais pas tous, puisque les enseignants ont droit à une autonomie professionnelle.

Il est proposé par Mme Jodoin et secondé par Mme Bilodeau d'approuver les frais généraux et frais chargés aux parents.

CEBJ-230530-066

7.14. Budget initial

Considérant que les documents ont été transmis aux membres avant la séance, la gestionnaire administrative demande si certains membres ont des questions. Il est précisé que ce sont les budgets initiaux pour Barthélemy-Joliette et l'Intervalle. Il est également expliqué que les sommes octroyées aux écoles de la part du Ministère ne sont pas connues pour l'instant. Les enveloppes budgétaires ont été reconduite pour l'an prochain avec de fortes possibilités que les sommes octroyées soient revues à la hausse. Aucune question n'est posée.

Il est proposé par Mme Bourbeau et secondé par Mme Jodoin d'approuver le budget initial.

CEBJ-230530-067

7.15. Règles de transférabilités

Considérant qu'un document a été transmis aux membres avant la séance, il est demandé si certains membres ont des questions. Aucune question n'est posée.

Il est proposé par Mme Bilodeau et secondé par Mme Martin d'approuver les règles de transférabilités.

CEBJ-230530-068

7.16. Normes et modalités

Considérant que le document a été transmis aux membres avant la séance et que la direction adjointe de 1^{er} cycle informe les membres des changements aux normes 5 et 6, il est demandé si certains membres ont des questions. Aucune question n'est posée.

Il est proposé par M. Chamberland et secondé par M. Richard d'adopter les normes et modalités comme présentées.

CEBJ-230530-069

7.17. Varia

Aucun point.

8. Date de l'assemblée générale

Il est convenu que l'assemblée générale des parents aura lieu le 12 septembre 2023. L'information sera diffusée sur le bulletin de fin d'année des élèves, sur les réseaux sociaux et sur le site internet de l'école. Les membres sont informés qu'une rencontre pour présenter le personnel de l'école est prévue par la suite aura lieu l'assemblée générale. À la fin de celle-ci, il y aura un moment de discussion avec les enseignants et les différents intervenants de l'école.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Jodoin et secondé par M. Chamberland de mettre fin à la séance à 18 h 58.

CEBJ-230530-070

À des fins d'information, le projet d'ordre du jour du 30 mai 2023 est déposé pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

Robert Jacob jr.
Directeur de l'école

Annie Bilodeau
Présidente

Karine Savard
Secrétaire des séances



ORDRE DU JOUR

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	5 min	Mme Bilodeau
2- Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mars 2023	Adoption	5 min	Mme Bilodeau
3- Question(s) du public (si nécessaire)	Information	5 min	Mme Bilodeau max
4- Point(s) de la présidence	Information		Mme Bilodeau
5- Point(s) du représentant au comité de parents	Information	5 min	M. Joyal
6- Point(s) des représentants des élèves	Information	5 min	J. Langlois
7- Attributions du conseil			
7.1- Activités avec ou sans dérangement	Approbatation	5 min	M. Jacob
7.2- Activités approuvées par courriel	Information	2 min	M. Jacob
7.3- Campagnes de financement	Approbatation	5 min	M. Jacob
7.4- Demande de dépenses au fond 9	Approbatation	5 min	M. Jacob
7.5- Horaire et activités lors de la semaine d'examen	Approbatation	2 min	M. Jacob
7.6- Compte-rendu hygiénistes dentaires	Information	2 min	M. Jacob
7.7 Cours d'été - Délégation de pouvoir	Approbatation	2 min	M. Jacob
7.8 Projet éducatif	Information	10 min	Mme Rondeau
7.9- Bilan COSP, Réseau, PIMS	Information	5 min	Mme Rondeau
7.10- Calendrier scolaire (amendement)	Approbatation	2 min	Mme Rondeau
7.11- Plan d'effectifs	Approbatation	5 min	Mme Beausoleil
7.12- Matériel scolaire périssable	Approbatation	5 min	Mme Beausoleil
7.13- Frais généraux et frais chargés aux parents (lettres types)	Approbatation	15 min	Mme Beausoleil
7.14- Budget initial	Adoption	5 min	Mme Beausoleil
7.15- Règles de transférabilités	Approbatation	2 min	Mme Beausoleil
7.16- Normes et modalités	Adoption	10 min	M. Jacob
7.17- Varia			
8- Date de l'assemblée générale		12 septembre 2023	1 min Mme Bilodeau
9- Clôture de la séance	Adoption		Mme Bilodeau

Robert Jacob jr

Directeur de l'école

Annie Bilodeau

Présidente